

Communiqué

## **VISIODENT**

Société anonyme au capital de 719.200,16 €  
327 500 849 RCS Nanterre

L'assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue, au siège social, à Clichy, le 1<sup>er</sup> septembre 2020 ; le détail des votes est présenté ci-après :

### **PREMIERE RESOLUTION**

*Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2019*

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité les comptes sociaux.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

*Affectation du résultat de l'exercice 2019*

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité l'affectation du résultat au compte report à nouveau.

### **TROISIEME RESOLUTION**

*Présentation des rapports sur les options et l'attribution gratuite d'actions*

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité la présentation desdits rapports.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

*Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions*

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité la présentation des conventions poursuivies.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

*Examen du rapport du commissaire aux comptes sur une convention nouvelle*

L'assemblée générale n'a pu approuver la convention concernant la SCI NEWTOWN pour défaut de quorum.

### **SIXIEME RESOLUTION**

*Examen du rapport du commissaire aux comptes sur une convention nouvelle*

L'assemblée générale n'a pu approuver la convention concernant la société Groupe VISIODENT pour défaut de quorum.

### **SETIEME RESOLUTION**

*Politique de rémunération applicable au Président Directeur général*

L'assemblée générale a approuvé, à l'unanimité, la politique de rémunération applicable au Président Directeur Général.

### **HUITIEME RESOLUTION**

*Rémunération versée ou attribuée au Président directeur général*

L'assemblée générale a approuvé, les éléments de rémunération au titre de l'exercice 2019

**NEUVIEME RESOLUTION**

*Politique de rémunération applicable aux administrateurs*

L'assemblée générale a approuvé, à l'unanimité, en application de l'article L.225-37-2 II du Code commerce, la politique de rémunération applicable aux administrateurs.

**DIXIEME RESOLUTION**

*Approbation de la rémunération d'un administrateur*

L'assemblée générale a approuvé, à l'unanimité, la rémunération versée au titre de l'exercice 2019 à Monsieur Meyer OHNONA, administrateur.

**ONZIEME RESOLUTION**

*Approbation de la rémunération d'un administrateur*

L'assemblée générale a approuvé, à l'unanimité, la rémunération versée au titre de l'exercice 2019 à Monsieur Jacques SEBAG, administrateur.

**DOUZIEME RESOLUTION**

*Ratification du transfert du siège*

L'Assemblée Générale a ratifié à l'unanimité le transfert du siège social de la société au 82, rue Villeneuve, Clichy (92110) ainsi que la modification consécutive des statuts.

Lors de cette assemblée, les Actionnaires présents ou représentés, possédaient 4.222.727 des actions formant le capital social sur les 4.495.001 existantes et le nombre total de droits de vote étaient de 8.401.979 sur 8.675.448 existants au jour de l'assemblée.